



«Développer l'accompagnement socio-éducatif en direction des 21/25ans»

«ADSEA 28. Service Aide et Dialogue. Pôle Jeunes Majeurs»

NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP1 - 008 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THEMATIQUE : ASE PJJ Jeunes sous mains de justice Numéro du projet AP1-Axe 3-Programme 1, Dossier N°8
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : Développer l'accompagnement socio-éducatif en direction des 21/25 ans
Objectifs initiaux : Aider le jeune à construire son projet en anticipant les différents passages et en évitant les risques de rupture dans son parcours.
Public(s) cible(s) : 40 jeunes de 21/25 ans, prévus au démarrage. Sur la durée de l'expérimentation se sont 140 jeunes de 21/25 ans qui sont accueillis dont 49 entreront sur le dispositif et 34 d'entre eux signeront un contrat d'accompagnement.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Si nécessaire, après une permanence d'écoute et d'accueil, contractualiser avec le/la jeune un projet d'insertion étayé par un accompagnement socio-éducatif avec ou sans logement.
Territoire(s) d'expérimentation : L'ensemble du département Eure et Loir
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Après 21 ans et avant 25 ans, il n'y a pas de dispositif pour les jeunes qui ont encore besoin d'être accompagné dans leur projet d'insertion.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : FJT, CCAS, CMP, Mission locale, Foyer d'urgence. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : IDEM
Partenaires financiers : Etat, Département, CAF, Politique de la ville, Direction du travail.
Durée de l'expérimentation (1) Durée initiale : 26 mois. (2) Durée effective : 26 mois.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : ADSEA 28. Service Aide et Dialogue. Pôle Jeunes Majeurs. Type de structure : Association Loi 1901.
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Oratio Etudes et Conseils Type de structure : Privée.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

Dans cette période où l'accès à l'autonomie financière et donc au logement est de plus en plus tardif, faire remonter la nécessité de prendre en compte l'accompagnement socio-éducatif des 21/25 ans.

Ils/elles ont entre 21/25 ans. Bien qu'ayant bénéficié de mesures de droits communs ; pris en charge par l'ASE ou la PJJ, à 21 ans ils/elles se perdent dans les interstices des dispositifs.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

Objectifs de l'expérimentation :

Développer l'accompagnement socio-éducatif des 21/25 ans.

Recenser au niveau du département, les besoins.

Partir de la mise à plat des dysfonctionnements observés par les équipes pour proposer des simplifications et/ou améliorations des dispositifs existants.

Animer et coordonner un espace de réflexions alimentant une politique départementale en direction de la jeunesse.

Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

- 1. Public visé : Jeunes de 21/25 ans.**
- 2. Bénéficiaires directs :140 jeunes de 21/25 ans accueillis en PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) sur la période de l'expérimentation dont 49 entreront dans l'expérimentation et 34 d'entre eux signeront un contrat d'accompagnement.**

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	40	4	28	17	49
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires	40	4	28	17	49
Nombre d'abandons ou exclusions					

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans	40	49
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi	40	49
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V	30	20
Niveau V	10	29
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau II		
Niveau I		
Sexe		
Filles	20	22
Garçons	20	27
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale	Départementale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire

Deux exemples de parcours.

Marvin :

Jeune homme de 23 ans, au chômage depuis 1 an, ayant perçu des indemnités ASSEDICS, il est hébergé chez des amis. En contrepartie, il garde leurs enfants.

Il se présente à notre service et postule au chantier d'insertion : les chemins de traverse. Après une période en milieu professionnel de 2 semaines, il signe un contrat aidé CUI. Il nous sollicite car la cohabitation devient problématique. En effet, ses horaires de travail ne lui permettent plus d'honorer ses engagements, il lui faut trouver un autre hébergement.

Nous lui proposons une orientation sur le foyer de jeunes travailleurs. C'est alors qu'il nous explique ses découvertes à la banque et l'impossibilité de faire quelques courses alimentaires. Nous lui fournissons, grâce à l'aide caritative, un colis qui lui permettra de tenir jusqu'au versement de son salaire.

Une place lui est trouvée au FJT. Il contractualise avec nous un accompagnement éducatif portant essentiellement sur une aide aux démarches administratives : dossier CMU, responsabilité civile, déclaration d'impôts..... ainsi qu'une aide au budget.

Bien que lucide et se montrant volontaire, Marvin a beaucoup de mal à enclencher les démarches. De plus, il est irrégulier dans le respect de ses rendez-vous.

Nous serons amenés à aller le chercher, à aller à sa rencontre pour pouvoir garder et maintenir le lien. Bien que jovial, nous remarquons qu'il ne faut pas grand-chose pour qu'il baisse les bras. Est-ce que trop de choses sont à mener de front ? Est-il dans une dynamique de procrastination ? A-t-il bien identifié ce qu'il peut demander à l'équipe éducative en termes d'accompagnement ?

Nonobstant, il a repéré le service comme un lieu ressource où il peut faire le point, trouver et chercher des réponses. Il sait qu'il peut construire petit à petit, une certaine stabilité.

Céline :

Avant la fin de son contrat Jeune Majeur, l'éducatrice ASE oriente Céline vers notre service : le pôle Jeunes Majeurs. Elle aura bientôt 21 ans. Et un accompagnement éducatif s'avère être, encore, nécessaire. Elle a une reconnaissance travailleur handicapé dû à un problème physique et une demande d'Allocation Adulte Handicapé est en cours.

Céline a un BEP secrétariat et recherche un poste de secrétaire. Elle souhaite s'installer sur Chartres, sa famille d'accueil étant en milieu rural, et ce afin de faciliter ses recherches. Dans un premier temps, nous l'installons au Foyer de jeunes

Travailleurs, puis dans un deuxième, dans l'un des appartements loués par notre service.

Céline manque de confiance en elle, elle doute de ses capacités ce qui est renforcé à chaque réception de réponse négative.

Pour soutenir sa mobilisation, nous la mettons en relation avec CAP EMPLOI et la Mission Locale, ce qui lui permet de développer ses recherches et de s'orienter vers d'autres branches professionnelles.

Au-delà de ces aspects, notre accompagnement est centré sur la réassurance. Chacune de ses avancées est valorisée, elle peut les identifier par des actes concrets réalisés. Même si elle n'est pas encore en emploi, elle est dans une dynamique d'insertion professionnelle.

Elle fait de plus en plus ses démarches seule. Cependant, il lui arrive, encore, de ressasser en boucle son histoire personnelle et cela, reconnaît-elle, la freine dans sa progression et évolution.

Il nous paraît, opportun, alors, de lui proposer un soutien psychologique afin qu'elle trouve un espace où déposer et travailler ses angoisses.

Elle n'est pas prête à entrer dans cette démarche, mais elle sait où s'adresser si besoin. Notre accompagnement touche à sa fin. Les évolutions constatées :

- Elle perçoit l'AAH
- Elle entre en formation pour 2 mois.
- Une attribution logement HLM est en cours, sous la forme d'un bail glissant avec le CCAS de la ville de Chartres.

2.1. Statistiques descriptives :

Nous avons organisé une tournée des différents partenaires et potentiels prescripteurs afin de communiquer sur la mise en place de cette expérimentation.

L'annonce de la prise en compte des situations des 21/25 ans a reçu un écho plus que favorable lors de ces présentations.

L'arrêt de cette dynamique, fin 2011, faute de financement et non pour manque de pertinence, est particulièrement dommageable pour ces jeunes, davantage fragilisés par le contexte général actuel.

Tableau de bord suivi des contacts pour présenter expérimentation et solliciter partenariat

Dates, lieux et horaires	Partenaire	Contenu présentation	Nbre de participants	Suite à donner
Mardi 22/12/09 FJT 14h30/15h30	Foyer de jeunes travailleurs	Rencontre avec la direction pour présenter le projet retenu	2 SAED et 1 FJT	Mettre en place une réunion avec l'ensemble des deux équipes
Mardi 12/01/10 2 ^{ème} SAED	PJM + Inspecteurs ASE	Présentation SAED et plus précisément PJM et expérimentation	5 ASE, 2 SAED et 5 PJM.	Mettre en place des présentations avec les différentes circonscriptions.
Vendredi 22/01/10 DDASS	Cohésion sociale et CUCS	Présentation SAED Expérimentation Dynamique CUCS//Table ronde	2 Cohésion sociale + 1 CUCS + 1 SAED	Envoyer projet expérimentation Intérêt pour la démarche et soutien Mettre en place les tables rondes
Mardi 26/01/10 FJT 10h/15h	Foyer de jeunes travailleurs	Présentation SAED+ FEPJ(Fonds Expérimentation pour les jeunes), FJT, questions/réponses	Tout PJM + Tout FJT + 2 SAED	Organiser à partir de mars des permanences PAEJ au FJT Formaliser avec convention Intérêt pour table ronde
Mardi 02/03/10 2 ^{ème} SAED	Foyer Accueil Chartrain	Présentation SAED+ FEPJ, FAC, questions/réponses	½ PJM + Insertion FAC +1 SAED.	En fonction des situations se passer les relais
Mardi 09/03/10 MAJ 14h/16h	Mission Avenir Jeunes	Présentation SAED+ FEPJ, MAJ, questions/réponses	2 MAJ+ 1 Oratio + 2 SAED	Développer orientation MAJ vers PJM Mise en place d'un chantier évaluation élagage
Lundi 15/03/10 PJM 10h/12h	CCAS Ville de Chartres	Présentation SAED+ FEPJ, CCAS + Hébergement urgence, questions/réponses	CCAS+PJM +1 SAED	Orientation réciproque en fonction des situations Intérêt pour participer Table ronde
Mardi 16/03/10 C2 C4 circo ASE 10h/12h	C2 C4 circo ASE	Présentation SAED+ FEPJ, questions/réponses	C2 C4 circo ASE + 1 Oratio + 1 SAED + 2 PJM	Développer les relais et l'orientation des jeunes qui sortent de l'ASE
Jeudi 01/04/10 Foyer des boissières 10h/12h	Equipe complète du foyer	Présentation SAED+ FEPJ, questions/réponses	Equipe complète du foyer + 3 PJM	Mieux se connaître pour mieux préparer et anticiper la sortie de jeunes majeurs du foyer.
Vendredi 30/05/10 SPIP 11h/12h	SPIP/CICAT	Présentation projet Coordination sur situation délicate	1 SAED + SPIP + CICAT	Maintenir le rythme des rencontres Coordonner les parcours « partagés »
Jeudi 20/05/10 SAED	Délégué au préfet	Présentation du projet Réflexion sur la collaboration à développer	1 SAED + Prev + Délégué	Envoyer projet expérimentation Intérêt pour la démarche et soutien Mettre en place les tables rondes

Mercredi 16/06/10 Cohésion Sociale	Directrice départementale de la cohésion sociale	Rappel du projet Synthèse avancement Invitation au comité de pilotage	1 DG + 2 SAED + DDCS	Délègue 1 représentant de l'Etat pour le comité de Pilotage Redit son intérêt pour nos actions
Mardi 22/06/10 Siège ADSEA	Ensemble des partenaires en lien avec les questions de logement, santé et insertion.	Table ronde : « Quelle offre de service en direction des 21/25 ans en difficulté »		

Au cours de cette table ronde nous sommes passés de l'échange d'informations à un souhait d'implication, et ce au travers de trois axes de travail :

- **La communication** : faire le point sur nos outils, développer l'accès des informations sur les supports utilisés par les jeunes, réaliser à moyen terme une brochure qui présente les différents services.
- **La mise en place d'une cellule technique** : réfléchir, ensemble, sur les situations inextricables et élaborer collectivement des projets individualisés. Le sujet du logement est repéré par tous les partenaires comme la voie d'accès première à l'insertion sociale des jeunes.
- **Le montage financier** de nos actions.

Nous avons commencé par la mise en place de la cellule technique. La première, le 14 octobre 2010, s'est conclue sur le besoin de mettre en place une coordination ayant pour objectif de favoriser l'accès au logement. Plusieurs réunions courant 2011 ont permis d'aboutir à un projet commun de mise en place d'un Service Logement Jeunes pour le département avec engagement de plusieurs associations. Rencontrée en juillet 2011 la direction de la Cohésion sociale a jugé le projet suffisamment pertinent pour être inscrit au schéma régional d'insertion mais aucun financement n'a permis à ce jour de continuer plus avant un tel projet.

Un autre thème au détour des rencontres partenariales est le manque de lieu éducatif d'écoute en milieu rural. A compter de juin 2011 l'équipe participe aux réunions du réseau santé-social de Nogent le Rotrou qui aboutira à la mise en place d'une permanence du PAEJ en lien avec la Mission Locale à compter de janvier 2012 avec un co financement pour 2 ans de la région Centre.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Cf annexe 2

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Foyer de Jeunes travailleurs	Convention de partenariat pour mise à disposition place d'hébergement
CCAS	Partenariat soutenu pour proposer des jeunes sur les baux glissants
FAC	Partenariat soutenu dans la résolution de situation d'accueil d'urgence
Mission Locale	Partenariat au niveau de l'insertion professionnelle.
Les travailleurs sociaux du CG 28	Suivi et coordination de certaines situations

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	7 %
Cofinancements extérieurs à la structure	91 %
Autofinancement	2 %

C. Pilotage de l'expérimentation

Composition du comité de pilotage:

Institution ou organisme	Qualité
Direction Jeunesse et sport	Prévenue mais pas de présence
Direction de la cohésion Sociale et de la Protection des Populations	Représentant territorial Fonds Jeunes M Weiland de la DDCSPP
Conseil Général	Chef de service Action sociale
Foyer de jeunes travailleurs	Directrice
Mission Locale	Directeur
Cabinet Oratio	Gérante
Service Aide et Dialogue. ADSEA 28	cadre technique

Il s'est réuni 2 fois en 2010 à notre initiative.

Nous nous appuyons sur les outils co-construits avec l'évaluateur pour étayer le pilotage du projet.

Chaque mois, la direction du service rencontre la coordinatrice et l'équipe du Pôle Jeunes Majeurs. C'est alors l'occasion de faire le point sur le recueil des données, les jeunes rencontrés, les situations à travailler, les difficultés éventuelles et les différentes attentes. Puis de relayer les informations auprès de l'évaluateur.

La mise en place de ce comité de pilotage a renforcé le partenariat entre le foyer de jeunes travailleurs, le foyer d'accueil Chartrain et notre service.

Cela s'est traduit par le montage d'un projet porté par nos trois organismes. Projet qui a fait l'objet d'une validation par chacun des Conseil d'administration. Projet qui visait la mise en place au niveau du département d'un service logement jeunes, qui a été communiqué à chaque institution et qui fautes de financement et de réponse restera dans les cartons.

Un autre projet est né de cette dynamique : l'extension du Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) au milieu rural. Il devrait se mettre en place au cours du premier semestre 2012.

Cette expérimentation nous a permis également de resserrer les liens avec la direction Départementale de la Cohésion Sociale, auprès de laquelle nous trouvons une oreille attentive et un soutien dans la mise en place de nos actions.

En 2011 avant le comité prévu en juin nous joignons l'équipe nationale du FEJ qui nous indique qu'il n'y aura pas d'appel d'offre correspondant à notre public cible et donc pas de poursuite possible de l'expérimentation. Nous rencontrons alors séparément les services du CG28 et la DCSPP pour présenter nos projets de poursuite de l'offre de service en direction des 21-25 ans.

Animation nationale et régionale du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse :

Régionale :

Le vendredi 01/10/10, à la Direction de le Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale à Orléans : rappel du fonctionnement de FEJ, Présentation des projets de la région Centre, Point sur les appels à projets en cours.

Après présentation de notre projet et de l'avancée de l'évaluation, nous avons mis en avant la nécessité de maintenir nos permanences PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes), en effet, ces permanences sont la porte d'entrée sur notre service et les différentes possibilités que nous pouvons tisser au service du parcours des jeunes qui le souhaitent.

Nous avons également exprimés une hypothèse de poursuite de l'action, après expérimentation, étendre cette dynamique au secteur de Dreux.

Chose que nous ne pouvons faire pour l'instant, nos moyens financiers se réduisant, alors que les besoins à couvrir augmentent et que les situations à prendre en charge sont de plus en plus complexes.

Nationale :

Le mardi 02 mars 2010 à l'Usine à La Plaine Saint Denis.

Le lundi 29 mars 2010 au Trocadéro.

En 2011 nous ne sommes conviés à aucun échange.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

En dehors du contexte peu favorable à l'insertion professionnelle et par extension à l'accès au logement autonome, il est à noter que le premier frein à la dynamique de parcours d'insertion sociale est une souffrance et un mal être qui ne sont pas pris en charge ni par les missions locales ni par les CMP trop marqué psychologie. L'écoute éducative de proximité est encore bien souvent nécessaire pour des publics de 21 à 25 ans , souvent marqués par un parcours institutionnels tant ASE que PJJ.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

3. Public visé :

Jeunes de 21 à 25 ans du département 28 encore en demande d'aide éducative au-delà de la première écoute réalisée au Point Accueil Ecoute Jeune

4. Actions menées dans le cadre du dispositif testé.

- 1) Renforcer les partenariats avec les structures accueillants des jeunes pour évaluer les besoins non couverts
- 2) Elargir le PAEJ sur un accompagnement de proximité pour les 21-25 ans comme nous le faisons pour les 18-21 ans avec un financement ASE

5. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance.

Nous avons, pour la première fois, déposé un projet porté par trois organisations différentes. Nous avons consolidé la position de notre service concernant l'accompagnement éducatif et somme davantage reconnu comme tel.

6. Impacts sur la structure cf annexe 3

Nous expérimentons, en 2012, le déploiement du PAEJ en milieu rural : Nogent le Rotrou et Châteaudun.

Mise en place de temps d'analyse de la pratique avec une psychologue clinicienne.

[Annexe 3](#)

Conclusion :

Cette expérience fut riche pour l'équipe qui a pu mesurer grâce au travail avec l'évaluatrice les impacts de ses actions et mis en lumière notre force en terme de mise en relation des jeunes avec les différents partenaires.

Elle nous a permis de proposer des axes de développement pour améliorer l'offre de service aux usagers : Service Logement jeune et accès aux jeunes de milieu rural sur le PAEJ. Malheureusement le manque de moyens financiers sur 2012 et la logique des budgets fermés et des appels à projets ne permettront pas de poursuivre ce travail.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

A decorative graphic consisting of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern across the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>